

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

apiculture

Question écrite n° 119743

#### Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la publication d'un rapport intermédiaire d'une étude relative à la surmortalité des abeilles. Suite aux différents problèmes constatés par les apiculteurs dans leurs ruchers, une étude multifactorielle des troubles des abeilles a été mise en place en janvier 1999. Un comité scientifique et technique (CST) a été chargé de piloter cette étude. Parallèlement à cette démarche, l'unité de pathologie de l'Abeille de l'AFSSA à Sophia-Antipolis a pris l'initiative de mettre en place une enquête multifactorielle prospective (EMP) auprès de 25 ruchers français. Les premiers résultats concernant la recherche des résidus de pesticides ont été révélés dans un rapport d'étape qui a été remis par l'AFSSA en janvier 2007. Il souhaite savoir quand ce rapport intermédiaire sera rendu public.

### Texte de la réponse

Les constatations relatives à la mortalité des abeilles évoquées par les apiculteurs sont complexes. Des mortalités d'abeilles ont été constatées hors des zones de grandes cultures ou dans des zones de grandes cultures où des produits phytosanitaires tels que le Regent TS ou le Gaucho n'ont pas été utilisés. Afin d'étudier les causes de ces mortalités, le ministère chargé de l'agriculture a initié en 2002 la mise en place d'une étude multifactorielle des troubles des abeilles, assortie d'un comité scientifique et technique chargé de recenser et analyser les causes de mortalités décrites. Parallèlement, une enquête de terrain a été mise en place. L'enquête multifactorielle prospective (EMP) animée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), et mise en oeuvre par les services régionaux de la protection des végétaux (SRPV) et les directions départementales des services vétérinaires (DDSV) depuis 2002 est terminée concernant sa phase de terrain. Les résultats complets de cette enquête sont en cours de traitement par les services de l'AFSSA, qui en assurera la diffusion.

#### Données clés

Auteur : M. Jacques Remiller

Circonscription: Isère (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 119743

Rubrique: Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 27 février 2007, page 2003 **Réponse publiée le :** 10 avril 2007, page 3537